

Honduras : imaginez que l'équivalent se passe ? Cuba, que diraient nos médias, et le maire de Paris ?

- Actualité politique internationale - Amérique Latine -
Date de mise en ligne : vendredi 21 mai 2010

Description :

L'expulsion de cinq juges qui ont renoncé ? inculper des membres de la Résistance a soulevé des manifestations de protestation. Amnesty International dénonce le fait que la décision répond ? des "motifs politiques" . Ce qui est clair est que la situation au Honduras est révoltante, non seulement il y a eu le renversement du président Zelaya par un coup d'État avec le soutien actif des USA, mais en plus, la mascarade d'élection sous la dictature a imposé les putschistes, réprimant ceux qui protestent, tuant les journalistes et syndicalistes, mais instituant l'amnistie pour les putschistes et la refusant ? ceux qui protestent. La cour suprême nommée par le nouveau pouvoir, destitue les juges qui refusent les viols de la légalité constitutionnelle. Imaginez que cela se passe ? Cuba, que ferait le maire de Paris, le Monde et les autres thuriféraires de l'ordre étasunien ?

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

L'expulsion de cinq juges qui ont renoncé ? inculper des membres de la Résistance a soulevé des manifestations de protestation. Amnesty International dénonce le fait que la décision répond ? des "motifs politiques" . Ce qui est clair est que la situation au Honduras est révoltante, non seulement il y a eu le renversement du président Zelaya par un coup d'État avec le soutien actif des USA, mais en plus, la mascarade d'élection sous la dictature a imposé les putschistes, réprimant ceux qui protestent, tuant les journalistes et syndicalistes, mais instituant l'amnistie pour les putschistes et la refusant ? ceux qui protestent. La cour suprême nommée par le nouveau pouvoir, destitue les juges qui refusent ces viols de la légalité constitutionnelle. Imaginez que cela se passe ? Cuba, que ferait le maire de Paris, le Monde et les autres thuriféraires de l'ordre étasunien ?

La répression contre les magistrats honduriens qui ont refusé d'inculper des membres de la Résistance contre les putschistes qui ont renversé le président Manuel Zelaya le 28 juin 2009, a provoqué une vague de protestations dans le pays d'Amérique centrale.

Les conséquences de la destitution de Zelaya continuent ? poursuivre les autorités honduriennes. Les autres présidents ont mis leur veto concernant la présence du nouveau président, Porfirio Lobo, au sommet entre l'Union Européenne et l'Amérique latine la semaine prochaine ? Madrid.

La Commission de la Vérité, qui est chargée d'éclairer les événements qui ont entouré le coup d'État, est repoussée par la Résistance qui propose une commission alternative .

Le 6 mai dernier, la Cour Suprême de Justice (CSJ) a démis cinq membres de l'association "Juge pour la Démocratie" de San Pedro avec pour argument qu'ils avaient participé aux manifestations contre le coup d'Etat et en faveur de l'ordre constitutionnel. Les juges Guillermo López Lone, Raymond Barrientos, Luis Alonso Chévez, la magistrate Tirza del Carmen Flores et le défenseur public Osmán Fajardo ont été réprimés "pour des motifs politiques", selon Amnesty International qui exige leur restitution immédiate dans leurs fonctions.

Les magistrats renvoyés ont fait état publiquement dès le début de leur désaccord avec le coup d'Etat qui a renversé Zelaya, et ce, par écrit face ? leurs supérieurs hiérarchiques.

Mais le plus important était que ce Groupe appelé des Cinq, appuyé par d'autres fonctionnaires de la Justice et par le Front des Avocats contre le Coup d'État, a obtenu qu'aucun membre de la Résistance ne fût inculpé dans cette zone du pays. La police arrêtait, les avocats présentaient l'habeas corpus et les juges prononçaient la mise en liberté des accusés.

En revanche dans le reste du pays il a été procédé ? l'arrestation de 150 membres de la Résistance.

"Nous sommes un collectif de juges très indépendants, critiques avec le manque d'indépendance et les influences politiques au sein de la CSJ", a dit le juge démis López Lone, le président des Juges pour la Démocratie. "Notre positionnement a été antiputschiste, en face du discours sur la succession constitutionnelle imposé par la CSJ". Depuis la direction de la CSJ, des directives ont été envoyées par le chef de personnel, Sandra Rivera, qui interdisaient aux fonctionnaires de participer aux marches contre le coup d'État. En revanche, une amnistie a proclamé que les juges et les fonctionnaires judiciaires qui ont participé aux manifestations des putschistes "ne seront pas soumis ? des procédures similaires". Le système judiciaire est sérieusement abimé ? cause du harcèlement pour des "motifs politiques".

Les mesures "contre nous contredisent le discours de réconciliation du président Lobo", López Lone réfléchit. "Nous sommes la démonstration qu'il n'y a pas de volonté de changement. Le secteur progolpiste est consolidé dans les strates de l'État". Le vote qui a abouti au licenciement des cinq juges met ? nu l'indignité des putschistes de la CSJ. Le résultat, dix votes pour et cinq contre, démontre que le noyau dur continue d'avoir la majorité. Et c'est seulement le Parlement, qui les a choisis, qui peut les destituer.

Ce qui est improbable, puisque au moins la moitié des députés élus dans les élections de décembre derniers sont

Honduras : imaginez que l'équivalent se passe ? Cuba, que diraient nos médias, et le maire de Paris ?

eux-mêmes des putschistes. Le même parlement qui en toute hâte a approuvé le décret d'amnistie pour les délits commis lors du coup d'État. Un décret qui fait des remous. "L'État ne peut pas nier que nous avons plus de 100 inculpés ? qui l'amnistie ne s'est pas appliquée", explique Nectalí Rodezno, leader du Front d'Avocats contre le Coup d'Etat. "Leur peine devrait être annulée d'office. Mais ni le président de la CS, ni le ministre ne veulent qu'il en soit ainsi".

Le Groupe des Cinq, appuyé par beaucoup de collectifs, contestera ces licenciements. "Nous savons qu'il y a peu de chance puisque cela dépend de l'autre organe de la CSJ", a déclaré López Lone . "Après, nous porterons notre requête devant la Cour inter-américaine des Droits de l'Homme. Et nous nous appuyons sur un précédent au Pérou, qui a ordonné la restitution des juges renvoyés dans un cas similaire". La Commission inter-américaine, qui a inclus le Honduras dans la liste noire de ceux qui violent des droits humains, commence aujourd'hui une visite ? Tegucigalpa.

Une destitution qui a coûté beaucoup de vies : 161 morts

Depuis le coup d'État qui a renversé Manuel Zelaya en juin dernier, 161 morts reconnus "extra-légaux" ont été recensés au Honduras de par le rapport que le Comité pour la Défense des Droits humains a remis ? la Cour Interaméricaine de Droits humains, un organe judiciaire de l'Organisation des États Américains (OEA).

Le couvre-feu

105 morts se sont produits durant les couvre-feux. Les victimes se sont trouvées dans les rues. Dans ce groupe on comptabilise aussi les morts qui ont été atteints d'une manière sélective et durant les manifestations.

Des maîtres et des paysans

Parmi les victimes d'homicide il y a 14 maîtres d'école, 16 militants de mouvements sociaux, quatre syndicalistes et six paysans rebelles.

Des séquestrations et des tortures

Quatre membres de la Résistance et des journalistes ont été séquestrés et soumis aux interrogatoires et des tortures.

Source : Changement-de-société

Danielle Bleitrach